

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 31 Mars 2017

PRESENTS : CARRIAS M., PIRONON A., BATISSE F., GASTON F., PERROT J., BIGAY G., BOIS F., DOUILLARD S., PERRONNET C., COMBRONDE M.-P., de MOROGES L.

EXCUSES : MANTEAU O. (Pouvoir à PIRONON A.), ANTUNES C. (Pouvoir à GASTON F.), MARTINEZ R. (Pouvoir à BIGAY G.), RENAUT E.

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :

A l'unanimité, le Conseil accepte le compte rendu de la réunion précédente.

GROUPEMENT ACHAT ELECTRICITE :

A l'unanimité, l'Assemblée accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, proposée par le S.I.E.G. (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme).

SURTAXE ASSAINISSEMENT 2017 :

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à 0.29 € hors TVA par m3 sur consommation et à 0 € sur abonnement le montant de la surtaxe assainissement à facturer en 2017 par la Semerap pour le compte de la Commune.

OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION :

A l'unanimité, le Conseil autorise l'ouverture de crédits par anticipation pour le paiement de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Communal 2017.

DEPLACEMENT POINT RELAIS :

Après plusieurs effractions commises sur le conteneur, le Conseil décide que le point relais sera installé à l'angle de l'école.

SOUTIEN AU « MANIFESTE DES MAIRES DE FRANCE » :

A l'unanimité, l'Assemblée soutient le manifeste de l'Association des Maires de France pour des Communes fortes et vivantes au service des citoyens.

COMPTEURS LINKY ELECTRICITE :

A l'unanimité, le Conseil refuse le déclassement et l'élimination des compteurs d'électricité existants et leur remplacement par des compteurs communicants Linky sans le consentement préalable de la Commune.

RESEAU TELE RELEVÉ GRDF :

A l'unanimité, l'Assemblée refuse la mise en place d'un réseau de télé relève pour le compte de la Société GRDF, proposé par le Groupe SOGETREL.

AGENDA D'ACCESSIBILITE : MODIFICATION ESTIMATION COUT DES TRAVAUX :

Considérant qu'il est nécessaire d'inclure un bâtiment de 1^{ère} catégorie, le Conseil modifie sa délibération en ajoutant le coût H.T. des travaux de la Salle Polyvalente.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Afin d'éviter de délibérer à chaque modification de la base de calcul, le Conseil décide de fixer les indemnités en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique.

TENUE DU BUREAU DE VOTE :

Les Conseillers se répartissent les permanences pour la tenue du bureau de vote, qui se tiendra à la Mairie, pour les Elections du Président de la République des 23 Avril et 7 Mai 2017.

ORGANISATION TEMPS SCOLAIRE :

En accord avec l'équipe éducative, l'organisation actuelle est maintenue ; à savoir activités périscolaires les lundi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30.

PARTICIPATION COMMUNE DE BAS-ET-LEZAT AUX TAP :

Le Conseil accepte le versement par la Commune de Bas-et-Lezat de 20 € par élève et par an pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires.

DESHERBAGE :

M. le Maire signale au Conseil qu'il a acheté du désherbant végétal afin de pouvoir traiter certains endroits de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Départ en retraite** : Suite au départ en retraite de M. BIGAY, un pot sera offert Salle Desaix de Veygoux le Samedi 6 Mai 2017 à 18 heures.

- **Mobilier urbain** : Les tables ont été livrées. Prévoir leur emplacement et la dalle de béton pour les consolider.

- **Dégâts suite à la tempête** : Quelques bâtiments communaux ont été touchés.

- **Salle des TAP** : La commande de la fenêtre et de la baie vitrée sera faite.

- **Portail Ateliers Communaux** : Plusieurs devis ont été demandés pour le bâtiment à côté de la Mairie.

- **Communauté de Communes Plaine Limagne** : Compte rendu de la dernière réunion à Effiat le 30 Mars 2017 La phase 1 du projet de la ZAC Est est terminée. Le concessionnaire retenu est SAUE et la maîtrise d'œuvre sera assurée par EGIS. Une dizaine d'entreprises ont déjà fait connaître leur intérêt pour un emplacement. Vote des budgets de la Communauté de Communes.

- **S.B.A.** : Election du Bureau. M. MOLINIER reste président. Vote du budget.

- **S.I.A.D.** : Réélection du Bureau. Nomination de 2 vice-présidents.

- **Travaux de voirie** : M. le Maire a rendez-vous avec les Entreprises pour les derniers travaux à réaliser Rue Desaix. L'essai effectué Rue Cinq Mars ne donne pas entière satisfaction puisque de nombreux véhicules forcent le passage et ne respectent pas la priorité. Un comptage a été réalisé avant et après la mise en place des plots.

- **Société de Pêche** : Compte rendu de l'assemblée générale. Dégradations sur les WC, les talus. Dégâts faits par les rats musqués et les ragondins. Ouverture de la pêche le 4 Mars 2017. 58 adhérents dont 16 personnes extérieures.

- **Stade** : Le gazon a été acheté et sera semé courant semaine 14.

- **Carte d'Identité** : M. le Maire rappelle que les dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité ne sont plus faits en Mairie.